



## ATTESTATION DE RECEPTION PEB D'UN SYSTEME DE CHAUFFAGE

### DONNEES ADMINISTRATIVES

#### Professionnel agréé

technicien chaudière PEB  GI  GII  
 conseiller chauffage PEB  type 1  type 2  
 n° d'agrément: CCPEB-1128483  
 prénom/nom: Alain SIRRE  
 nom d'entreprise: Engineering Service  
 n° d'entreprise (BCE): BE 0403.118.835  
 rue/n°/BP: Avenue Edouard de Thibault, 35  
 CP/commune: 1040 Bruxelles  
 Pays:  
 tél/GSM: 0475 27 02 62  
 e-mail: [alain.sirre@hotmail.com](mailto:alain.sirre@hotmail.com)

#### Propriétaire / titulaire Permis d'Env. / déclarant Permis d'Env.

Particulier  Copropriété  Entreprise

n° permis environnement:

prénom/nom:

nom d'entreprise/ACP:

REGIMO

n° d'entreprise (BCE):

rue/n°/BP: Avenue Louis Bertrand, 98

CP/commune: 1030 Bruxelles

Pays:

tél/GSM: 02 736 20 76

e-mail: [regimo@regimo.be](mailto:regimo@regimo.be)

#### Adresse de l'unité PEB (appartement, maison ...)

#### où se trouve l'appareil/ le système contrôlé

rue/n°/BP : Rue du Brillant, 86  
 n° étage : Chaufferie + 08  
 référence de l'unité PEB:  
 (si appartement, voir acte de base)  
 CP/Commune: 1170 Bruxelles  
 nom du bâtiment éventuel: Résidence Le Brillant

#### Personne de contact

ne pas compléter s'il s'agit du propriétaire/titulaire PE/déclarant PE  
 Prénom/nom:  
 nom d'entreprise/ACP:  
 n° d'entreprise (BCE):  
 rue/n°/BP:  
 CP/commune:  
 Pays:  
 tél/GSM:  
 e-mail:

Date du contrôle : 11/03/21

Date de mise en service:

Motif du contrôle :  (rem)placement d'un appareil

mise en conformité  autre raison

### DONNEES TECHNIQUES

#### Système de chauffage

S'il y a plusieurs systèmes, identifiant ("nom") de ce système: Chaufferie

système de type 1 (1 chaudière max 100 kW)  syst. de type 2 - nombre de chaudières : 2  
 système de chauffage individuel (1 unité PEB)  système de chauffage collectif (plusieurs unités PEB)

Si collectif, nombre de bâtiments desservis par ce système: 1

Si collectif, nombre d'unités PEB desservies par ce système: 120

Date permis d'urbanisme :

**Appareil**  présence plaque signalétique

Identifiant (ex: chaudière n°2 ...): Chaudière n° 1 de Gauche

chaudière :  A CONDENSATION

PAS A CONDENSATION

pour le chauffage et l'ECS

utilisée uniquement chauffage des locaux

uniquement eau chaude sanitaire

utilisée uniquement en cas de panne du mode normal

#### Corps de chauffe et conduit d'évacuation des gaz de combustion

Puissance nominale utile en G20 à 80/60°C Pn [kW]: 371

Puissance nominale absorbée/débit calorifique Qn [kW]: 377

Marque: HOVAL

Numéro de série: \*604700800425\*

Type: ULTRAGAS 800

Année de fabrication: 2020

inconnue

Monté en:

Type A

Type B

Type C

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Type B1 avec coupe-tirage

C concentriques

en suppression (B22p, B23p,...)

#### Conduit d'évacuation

individuel

collectif

Autres informations relatives à l'évacuation des gaz de combustion (présence CLV, extracteur, shunt ...):

#### Brûleur

Combustible:  Gaz naturel

Propane

Mazout/Gasoil

autre, préciser :

bicombustible, préciser :

si un des combustibles est utilisé en cas de panne, préciser ce combustible :

Puissance max. réglée [kW]:

présence plaque signalétique

Marque: HOVAL

Numéro de série:

Type: Prémix

Année de fabrication:

2020

inconnue

Pour les appareils gaz ou bicombustibles:

Technologie brûleur:

Atmosphérique

I2E+

I2N

Prémix

I2E(S)

Inconnue

Air pulsé

I2E(R)

autre (préciser) :

Présence d'une veilleuse

Catégorie selon EN 437:



## ATTESTATION DE RECEPTION PEB D'UN SYSTEME DE CHAUFFAGE

### **VERIFICATION DU RESPECT DES EXIGENCES DE BON FONCTIONNEMENT DES APPAREILS**

Le contrôle est-il réalisé suite au placement d'un appareil de type B1 ?

Si oui, cet appareil est-il raccordé à une cheminée collective existante au 01/01/2019 ?

s'applique ?  OUI  NON  
respecté ?  OUI  NON

### **EXIGENCE RELATIVE AU CO DANS L'AIR AMBIANT**

Le local comprend-il au moins une chaudière ou un chauffe-eau de type A ou B ?

Si oui, CO en entrant dans le local [ppm CO]: 0

CO devant l'appareil en fonctionnement [ppm CO]: 0

Pour les B1, CO à l'admission d'air du coupe-tirage [ppm CO]: 0

s'applique ?  OUI  NON

### **LES RESULTATS DES MESURES SONT-ILS TOUS INFÉRIEURS A 25 ppm CO ?**

Si  $< 10$  : ok ; si un résultat est  $\geq 10$  et  $< 25$  : à corriger dans les plus brefs délais ou  $\geq 25$  : DANGER, injonction d'arrêter l'appareil

respecté ?  OUI  NON

### **EXIGENCE RELATIVE AUX DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ**

L'appareil est-il âgé de plus de 2 ans et est-il équipé d'une détection de refoulement des gaz de combustion, de manque d'eau, de surchauffe ou de propane ?

Si ceci s'applique, ces dispositifs sont-ils en bon état et présents au bon endroit ?

s'applique ?  OUI  NON

En cas de non-conformité à cette exigence, il y a DANGER, appliquer le protocole d'injonction d'arrêt de l'appareil et préciser le dispositif de sécurité défaillant:  Refoulement (TTB..)  manque d'eau  surchauffe  propane

respecté ?  OUI  NON

### **EXIGENCE RELATIVE A L'ETAT DES CONDUITS D'EVACUATION ET D'AMENEÉE D'AIR**

S'agit-il d'un appareil monté en type B ou type C ?

s'applique ?  OUI  NON

Si oui, le conduit d'évacuation des gaz de combustion et pour les appareils de type C, le conduit d'amenée d'air sont-ils en bon état, ne présentent-ils pas de fuite, ni de trace extérieure due à la condensation ?

respecté ?  OUI  NON

L'appareil est-il monté en type C à conduits concentriques ?

s'applique ?  OUI  NON

Si oui, la concentration en O<sub>2</sub> dans le conduit d'air comburant est-elle supérieure à 20,5 % ?

respecté ?  OUI  NON

### **EXIGENCE RELATIVE AUX ORIFICES DE MESURES**

S'agit-il d'un appareil monté en type B ou type C ?

s'applique ?  OUI  NON

Si oui, le conduit d'évacuation des gaz de combustion et pour les appareils de type C, le conduit d'amenée d'air comburant sont-ils équipés d'orifices de mesures et si ce n'est pas le cas, des orifices dans l'appareil permettent-ils d'évaluer précisément, sur site et en sécurité la qualité de la combustion ?

respecté ?  OUI  NON

### **EXIGENCE RELATIVE A LA VENTILATION DU LOCAL OU SE TROUVE L'APPAREIL**

Le local abrite-t-il au moins un appareil de type A ou de type B ?

s'applique ?  OUI  NON

Si oui, un dispositif amène-t-il de l'air de l'extérieur avec ou sans orifice de transfert ( $\geq 150$  cm<sup>2</sup> pour les types A et  $\geq 50$  cm<sup>2</sup> pour les types B) ?

respecté ?  OUI  NON

Les dispositifs de ventilation répondent-ils aux normes applicables dans ce cas:

NBN D51-003  NBN D51-004  NBN D51-006

NBN B61-001

NBN B61-002

OUI  NON

Si "non", il s'agit d'une non-conformité dans le cas du placement d'un appareil et dans les autres cas d'une remarque

### **EXIGENCE RELATIVE AUX EMISSIONS DES APPAREILS EN FONCTIONNEMENT (VOIR TABLEAU JOINT)**

L'exigence relative aux émissions des appareils en fonctionnement est-elle respectée ?

respecté ?  OUI  NON

### **VERIFICATION DU RESPECT DES EXIGENCES TECHNIQUES RELATIVES AU SYSTEME DE CHAUFFAGE**

#### **EXIGENCES DE COMPTAGE ENERGETIQUE**

La somme des puissances nominales des chaudières est-elle  $> 100$  kW ?

s'applique ?  OUI  NON

Si oui, l'exigence de comptage du combustible consommé par la totalité des chaudières est-elle respectée ?

respecté ?  OUI  NON

La somme des puissances nominales des chaudières est-elle  $\geq 500$  kW ?

s'applique ?  OUI  NON

Si oui, l'exigence de comptage de l'énergie transmise par la totalité des chaudières est-elle respectée ?

respecté ?  OUI  NON

S'agit-il d'un nouveau système de chauffage  $\geq 500$  kW qui comprend une production centralisée d'ECS ?

s'applique ?  OUI  NON

Si oui, l'exigence relative au comptage de l'énergie transmise par la production centralisée d'ECS est-elle respectée ?

respecté ?  OUI  NON

Le système de chauffage distribue-t-il de la chaleur à plusieurs bâtiments ?

s'applique ?  OUI  NON

Si oui, l'exigence de comptage de l'énergie transmise à chaque bâtiment est-elle respectée ?

respecté ?  OUI  NON

Le système de chauffage comprend-il au moins un groupe de ventilation  $\geq 10.000$  m<sup>3</sup>/h ?

s'applique ?  OUI  NON

Si oui, l'exigence relative à la consommation électrique des ventilateurs est-elle respectée ?

respecté ?  OUI  NON

L'exigence relative à la présence, sur les compteurs précités, d'un dispositif qui peut permettre le relevé automatique est-elle respectée (pas imposée si le compteur du G.R.D. est autorisé) ?

respecté ?  OUI  NON

Le système de chauffage dessert-il plusieurs unités PEB (appartements, ...) ?

s'applique ?  OUI  NON

Si oui, l'exigence relative au comptage de l'énergie transmise pour chauffer chaque unité PEB (répartiteurs ou compteurs) est-elle respectée ?

respecté ?  OUI  NON

Le système de chauffage produit-il de l'ECS et y a-t-il un nouveau réseau d'ECS qui alimente plusieurs unités PEB ?

s'applique ?  OUI  NON

Si oui, l'exigence de comptage sur l'ECS de chaque unité PEB est-elle respectée ?

respecté ?  OUI  NON

#### **EXIGENCE DE COMPTABILITE ENERGETIQUE**

La somme des puissances nominales des chaudières est-elle  $> 100$  kW ?

s'applique ?  OUI  NON

Si oui, le rapport de comptabilité énergétique est-il conforme à la réglementation ?

respecté ?  OUI  NON

Informations complémentaires en cas de non-conformité ou remarques :



## ATTESTATION DE RECEPTION PEB D'UN SYSTEME DE CHAUFFAGE

### EXIGENCE RELATIVE AUX DOCUMENTS CONCERNANT LE SYSTEME DE CHAUFFAGE

Y a-t-il un carnet de bord dont le contenu répond à la réglementation chauffage PEB ?	respecté ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Y a-t-il un conduit collectif d'évacuation auquel sont connectés plusieurs appareils ?	s'applique ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Si oui, y a-t-il une liste qui reprend les caractéristiques de ces appareils (remarque) ?	respecté ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<b>NOTE DE DIMENSIONNEMENT DES CHAUDIERES</b>			
Y a-t-il une note de dimensionnement pour la ou les chaudières installées ?	respecté ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<b>Informations complémentaires en cas de non-conformité ou remarques :</b>			

### EXIGENCE RELATIVE AU CALORIFUGEAGE DES CONDUITS ET ACCESSOIRES DU SYSTEME DE CHAUFFAGE

Y a-t-il des conduits et accessoires de distribution d'eau chaude de chauffage ?	s'applique ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si oui, le calorifugeage de ces conduits et accessoires répond-il à l'exigence ?	respecté ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si non, indiquer la longueur totale des conduits non calorifugés [m] :			
Si non, indiquer le nombre total d'accessoires non calorifugés [nombre] :			
Y a-t-il une boucle d'eau chaude sanitaire raccordée à ce système de chauffage ?	s'applique ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si oui, le calorifugeage de ces conduits et accessoires répond-il à l'exigence ?	respecté ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si non, indiquer la longueur totale des conduits non calorifugés [m] :			
Si non, indiquer le nombre total d'accessoires non calorifugés [nombre] :			
Y a-t-il des conduits d'air chauffé par ce système de chauffage ?	s'applique ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Si oui, le calorifugeage de ces conduits et accessoires répond-il à l'exigence ?	respecté ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si non, indiquer la longueur totale des conduits non calorifugés [m] :			
Si non, indiquer le nombre total d'accessoires non calorifugés [nombre] :			
<b>Informations complémentaires en cas de non-conformité ou remarques :</b>			

### EXIGENCES RELATIVES A LA REGULATION DU SYSTEME DE CHAUFFAGE

#### MODULATION DE PUISSANCE DES BRULEURS

La modulation de puissance du (des) brûleur(s) est elle-conforme à la réglementation ?	respecté ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Y a-t-il un ou plusieurs brûleurs à air pulsé ?	s'applique ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si oui, y a-t-il un dispositif qui empêche le balayage de l'air à travers la chaudière ?	respecté ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

#### REGULATION POUR LES REGIMES DE FONCTIONNEMENT

##### REGIME NORMAL

Y a-t-il d'autres émetteurs de chaleur raccordés à ce système de chauffage que des émetteurs par le sol installés avant le 01/01/2019 ?	s'applique ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si oui, la régulation locale des émetteurs répond-elle à la réglementation, c'est-à-dire sauf exception, équipés de robinets thermostatiques ou régulés en fonction de la température mesurée dans le local ?	respecté ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si toutes les unités ne peuvent pas être visitées, joindre une pièce justificative (facture d'installation, déclaration sur l'honneur des propriétaires...)			
La température de l'eau qui circule à travers les émetteurs de chaleur est-elle régulée en fonction d'une grandeur représentative du besoin de chaleur et la plage minimale de variation $\Delta T_{min}$ respectée ?	respecté ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

##### REGIMES RALENTI ET HORS GEL OU ANTI-CONDENSATION

Y a-t-il un régime ralenti pour les périodes d'inoccupation temporaire (1/2 j à 3 j) ?	respecté ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Y a-t-il un régime hors gel/anti-condens. pour les périodes d'inoccupation prolongée ( $\geq 4$ j) ?	respecté ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
La commutation est-elle effectuée à heures fixes par un programmeur à horloge ou à heures variables par un optimiseur ?	respecté ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<b>GESTION DES POMPES, DES CIRCULATEURS ET DES CHAUDIERES</b>			

#### Le fonctionnement des pompes et des circulateurs est-il asservi au besoin thermique ?

Y a-t-il plusieurs chaudières ?	respecté ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si oui, le système de régulation qui commande le fonctionnement et l'irrigation des chaudières selon les besoins thermiques répond-il à l'exigence relative à la gestion des chaudières ?	respecté ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Y a-t-il au moins une chaudière à condensation ?	s'applique ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si oui, le système de chauffage est-il conçu pour favoriser la condensation et obtenir la température de retour la plus basse vers la ou les chaudière(s) à condensation ?	respecté ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<b>Informations complémentaires en cas de non-conformité ou remarques :</b>			

### EXIGENCE RELATIVE AU PARTITIONNEMENT DE LA DISTRIBUTION D'EAU DE CHAUFFAGE ET D'AIR

Y a-t-il un nouveau système de chauffage ou de nouvelles parties de réseau de distribution qui desservent plusieurs unités PEB, au moins un étage occupé à plus de 80 % par des bureaux et/ou des locaux de plus de 500 m <sup>2</sup> ?	s'applique ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Si oui, le partitionnement est-il conforme à la réglementation chauffage PEB ?	respecté ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

### EXIGENCE RELATIVE A LA VARIATION DU DEBIT D'AIR NEUF SELON L'OCCUPATION REELLE

Y a-t-il un système de ventilation de min. 2000 m <sup>3</sup> /h d'air neuf, nouvellement placé, équipé d'une batterie de chauffe et qui dessert un local à occupation humaine variable (rassemblement, commerce, installations sportives ...) ?	s'applique ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Si oui, le débit d'air neuf varie-t-il en fonction d'un paramètre représentatif du nombre de personnes présentes dans le local ?	respecté ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

### EXIGENCE RELATIVE A LA RECUPERATION DE CHALEUR SUR LES UNITES DE VENTILATION DOUBLE FLUX

Y a-t-il un système de ventilation double flux de minimum 5000 m <sup>3</sup> /h d'air neuf, nouvellement placé, équipé d'une batterie de chauffe qui fonctionne minimum 2000 h/an ?	s'applique ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Si oui, le dispositif de récupération de chaleur répond-il à la réglementation chauffage PEB ?	respecté ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON



## ATTESTATION DE RECEPTION PEB D'UN SYSTEME DE CHAUFFAGE

### RECOMMANDATIONS

**Au sujet de la conversion gaz.** Selon les données rassemblées et le logigramme de vérification de la compatibilité:

- R1.Votre appareil est compatible et ne nécessite plus aucune intervention dans le cadre de la conversion des réseaux (I2E+,I2N,...)  
 R2.Votre appareil doit encore faire l'objet d'un réglage par un professionnel après la conversion (I2E(S),I2E(R) ...)  
 R3.Votre appareil n'est pas compatible (fabrication <1978, appareil non destiné au marché belge, ...) et doit être adapté par son fabricant ou remplacé par un appareil qui répond à la réglementation actuelle  
 R4.Votre appareil n'est pas concerné par la conversion gaz (mazout/gasoil, propane,...)

S'il y a plusieurs appareils, lister les appareils et la remarque au sujet de la conversion gaz correspondante:

**Recommandations en vue d'améliorer la performance du système de chauffage:**

**Autres recommandations:**

### INFORMATIONS POUR LES CERTIFICATEURS PEB ET DANS LE CADRE DU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Pour les installations > 1 MW, y a-t-il un rapport d'analyse des émissions de NOx et CO par un labo. agréé ?  OUI  NON

### REGULATION

Régulation de la chaudière:  Aquastat (T constante)  Commande par thermostat  Glissante (sonde extérieure ou autre)  
Pompe/circulateur:  Régulé  Non régulé

S'il y a plusieurs chaudières, l'irrigation des chaudières est-elle arrêtée lorsque celles-ci sont à l'arrêt ?  OUI  NON

### S'IL S'AGIT D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE COLLECTIF. EQUIPEMENTS EN CHAUFFERIE:

Présence d'un réservoir tampon sur le circuit de chauffage en chaufferie  800 litres

Longueur des conduites d'eau de chauffage non calorifugées en chaufferie [m]:

Nombre d'accessoires sur le circuit de chauffage non calorifugés en chaufferie [nombre]:

Présence d'une boucle d'eau chaude sanitaire	<input checked="" type="checkbox"/>	Si oui, la boucle est isolée:	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur	<input type="checkbox"/> Cogénération	Chaudière bois	<input type="checkbox"/> Générateur à air chaud	<input type="checkbox"/> Boiler thermodynamique
<input type="checkbox"/> Production d'ECS indépendante des chaudières	<input checked="" type="checkbox"/>	Instantanée	<input type="checkbox"/> Accumulation	<input type="checkbox"/> Réservoir séparé
<input checked="" type="checkbox"/> Production d'ECS connectées aux chaudières	<input type="checkbox"/> Monobloc			

### DEFAUTS ET MESURES A PRENDRE

Défauts qui ont été éliminés pendant cette intervention: Néant

Défauts qui n'ont pas été éliminés pendant cette intervention: Néant

Mesures à prendre pour éliminer ces défauts: Néant

### DECLARATION DE CONFORMITE

Les exigences qui sont d'application sont-elles toutes respectées ?

Si la réponse est non, une dérogation a-t-elle été accordée ?  pas présente dans le carnet de bord

Si la réponse est oui, ce qui a été observé correspond-il à la dérogation accordée ?

Le protocole d'injonction d'arrêt de l'appareil a-t-il été mis en œuvre ?

<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON

### EN CONCLUSION, L'APPAREIL OU LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE SONT-ILS CONFORMES

#### A LA REGLEMENTATION CHAUFFAGE PEB ?

Date prochain contrôle: 11/03/22

OUI  NON + 5 mois si non conforme; + 1 an si CP mazout; + 2 ans si CP gaz

#### Informations complémentaires relatives à la non-conformité:

### PIECE(S) JOINTE(S)

**PIECE OBLIGATOIRE : les tickets de mesures initiales et finales (sauf si transfert des données sans modification possible)**

Citer les pièces jointes afin d'estimer l'ampleur des non-conformités ou autres pièces justificatives:

Tickets de combustion

Signature du professionnel agréé:

Signature du propriétaire, titulaire ou déclarant du PE, ou personne mandatée par celui-ci:

Alain Sirre CCPEB - 1128483

Nom: